

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE PICARDIE

Arrêté DROS n° 2011-012 relatif à la garde départementale des entreprises privées de transport sanitaire terrestre pour les mois d'avril, mai et juin 2011 pour le département de l'Oise.

Vu le Code de la Santé Publique, et notamment ses articles L.6312-2 à L.6312-5 et R.6312-16 à R.6312-23 ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé ;

Vu le décret du 1^{er} avril 2010 portant nomination des directeurs généraux des agences régionales de santé ;

Vu le décret n° 2003-674 du 23 juillet 2003 modifié, relatif à l'organisation de la garde départementale assurant la permanence du transport sanitaire et modifiant le décret n° 87-965 du 30 novembre 1987 relatif à l'agrément des transports sanitaires terrestres ;

Vu l'arrêté ministériel du 23 juillet 2003 fixant les périodes de la garde départementale assurant la permanence du transport sanitaire ;

Vu la décision du 19 janvier 2011 portant délégation de signature du Directeur général de l'agence régionale de santé de Picardie ;

Vu les tableaux de garde établis et proposés par l'Association des Transporteurs Sanitaires Urgents de l'Oise le 15 mars 2011 ;

ARRETE

Article 1^{er} : Le service de garde des entreprises de transport sanitaire du département de l'Oise sur les secteurs 1 : Marseille en Beauvaisis, 2 : Beauvais, 3 : Méru, 4 : Saint Just en Chaussée, 5 : Creil, 6 : Compiègne et 7 : Crépy en Valois pour les mois d'avril, mai et juin 2011 est fixé conformément aux tableaux ci-jointes.

Article 2 : La garde s'effectuera de la manière suivante :

- toutes les nuits de 20 heures le soir au lendemain 8 heures du matin
- les samedis, dimanches et jours fériés de 8 heures du matin à 20 heures le soir.

Article 3 : Les obligations du service de garde ne font pas obstacle aux obligations générales liées à l'agrément du transporteur sanitaire telles qu'indiquées dans les textes rappelés en visa du présent arrêté.

28

Article 4 : Le présent arrêté sera notifié au SAMU 60, à la caisse primaire d'assurance maladie de l'Oise, aux entreprises de transport sanitaire du département et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région et de la Préfecture de l'Oise.

Article 5 : Le présent arrêté pourra faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa notification aux intéressés ou de l'exécution des formalités de publicité pour les tiers :

- 1) d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Picardie, sise 52 rue Daire 80037 Amiens
- 2) d'un recours hiérarchique auprès du Ministre de la santé et des sports
- 3) d'un recours contentieux devant le tribunal administratif sis 14 rue Lemerchier, 80000 Amiens.
- 4) En cas de recours gracieux ou hiérarchique, le recours contentieux peut être présenté dans un délai franc de deux mois après la notification d'une décision expresse ou implicite de rejet.

Fait à Amiens le 24 MAR, 2011

Pour le Directeur Général et par délégation,
La directrice adjointe

W1

Françoise VAN RECHEM

34

A.T.S.U 60

Secteur 1
Site de Marseille en Beauvaisis
juin 2011

Date	Ambulances GICQUEL	Ambulances LOIRE	Ambulances BEJEK	CREVECOEUR Ambulances
Mercredi	1			Nuit
Jeudi	2	Nuit	Jour	
Vendredi	3	Nuit		
Samedi	4	Nuit	Jour	
Dimanche	5	Nuit	Jour	
Lundi	6	Nuit		
Mardi	7	Nuit		
Mercredi	8	Nuit		
Jeudi	9	Nuit		
Vendredi	10	Nuit		
Samedi	11	Jour		Nuit
Dimanche	12	Jour		Nuit
Lundi	13	Jour		Nuit
Mardi	14			Nuit
Mercredi	15		Nuit	
Jeudi	16		Nuit	
Vendredi	17		Nuit	
Samedi	18	Jour	Nuit	
Dimanche	19	Jour	Nuit	
Lundi	20	Nuit		
Mardi	21	Nuit		
Mercredi	22	Nuit		
Jeudi	23	Nuit		
Vendredi	24	Nuit		
Samedi	25			Jour
Dimanche	26			Jour
Lundi	27	Nuit		
Mardi	28	Nuit		
Mercredi	29	Nuit		
Jeudi	30	Nuit		

88

A.T.S.U 60

Secteur 1
Site de Marseille en Beauvaisis
avril 2011

Date	Ambulances GICQUEL	Ambulances LOIRE	Ambulances BEJEK	CREVECOEUR Ambulances
Vendredi	1			Nuit
Samedi	2		Jour	Nuit
Dimanche	3		Jour	Nuit
Lundi	4	Nuit		
Mardi	5	Nuit		
Mercredi	6	Nuit		
Jeudi	7	Nuit		
Vendredi	8	Nuit		
Samedi	9		Nuit	Jour
Dimanche	10		Nuit	Jour
Lundi	11		Nuit	
Mardi	12		Nuit	
Mercredi	13		Nuit	
Jeudi	14	Nuit		
Vendredi	15	Nuit		
Samedi	16	Nuit		Jour
Dimanche	17	Nuit		Jour
Lundi	18		Nuit	
Mardi	19		Nuit	
Mercredi	20		Nuit	
Jeudi	21		Nuit	
Vendredi	22		Nuit	
Samedi	23	Jour		Nuit
Dimanche	24	Jour		Nuit
Lundi	25	Jour		Nuit
Mardi	26			Nuit
Mercredi	27			Nuit
Jeudi	28			Nuit
Vendredi	29			Nuit
Samedi	30		Jour	Nuit

88

A.T.S.U 60

Secteur 1
Site de Marseille en Beauvaisis
mai 2011

Date	Ambulances GICQUEL	Ambulances LOIRE	Ambulances BEJEK	CREVECOEUR Ambulances
Dimanche	1	Jour	Nuit	
Lundi	2	Nuit		
Mardi	3	Nuit		
Mercredi	4	Nuit		
Jeudi	5	Nuit		
Vendredi	6	Nuit		
Samedi	7	Nuit	Jour	
Dimanche	8	Nuit	Jour	
Lundi	9	Nuit		
Mardi	10	Nuit		
Mercredi	11	Nuit		
Jeudi	12			Nuit
Vendredi	13			Nuit
Samedi	14	Jour		Nuit
Dimanche	15	Jour		Nuit
Lundi	16	Nuit		
Mardi	17	Nuit		
Mercredi	18	Nuit		
Jeudi	19	Nuit		
Vendredi	20	Nuit		
Samedi	21		Nuit	
Dimanche	22		Nuit	
Lundi	23		Nuit	
Mardi	24		Nuit	
Mercredi	25	Nuit		
Jeudi	26	Nuit		
Vendredi	27	Nuit		
Samedi	28	Nuit	Jour	
Dimanche	29	Nuit	Jour	
Lundi	30			Nuit
Mardi	31			Nuit

ha

A.T.S.U 60

Secteur 2
Site de Beauvaisis
juin-11

Date	Ambulances du BEAUVAISIS	Ambulances de BEAUVAIS
Mercredi	1	Nuit
Jeudi	2	Nuit
Vendredi	3	Nuit
samedi	4	Nuit
Dimanche	5	Nuit
Lundi	6	Nuit
Mardi	7	Nuit
Mercredi	8	Nuit
Jeudi	9	Nuit
Vendredi	10	Nuit
samedi	11	Nuit
Dimanche	12	Nuit
Lundi	13	Nuit
Mardi	14	Nuit
Mercredi	15	Nuit
Jeudi	16	Nuit
Vendredi	17	Nuit
samedi	18	Nuit
Dimanche	19	Nuit
Lundi	20	Nuit
Mardi	21	Nuit
Mercredi	22	Nuit
Jeudi	23	Nuit
Vendredi	24	Nuit
samedi	25	Nuit
Dimanche	26	Nuit
Lundi	27	Nuit
Mardi	28	Nuit
Mercredi	29	Nuit
Jeudi	30	Nuit

hpl-

A.T.S.U 60

Secteur 2
Site de Beauvais
avril-11

Date		Ambulances du BEAUVAISIS	Ambulances de BEAUVAIS
Vendredi	1	Nuit	
samedi	2	Nuit	Jour
Dimanche	3	Nuit	Jour
Lundi	4	Nuit	
Mardi	5	Nuit	
Mercredi	6	Nuit	
Jeudi	7	Nuit	
Vendredi	8	Nuit	
samedi	9	Nuit	Jour
Dimanche	10	Nuit	Jour
Lundi	11	Nuit	
Mardi	12	Nuit	
Mercredi	13	Nuit	
Jeudi	14	Nuit	
Vendredi	15	Nuit	
samedi	16	Nuit	Jour
Dimanche	17	Nuit	Jour
Lundi	18	Nuit	
Mardi	19	Nuit	
Mercredi	20	Nuit	
Jeudi	21	Nuit	
Vendredi	22	Nuit	
samedi	23	Nuit	Jour
Dimanche	24	Nuit	Jour
Lundi	25	Nuit	Jour
Mardi	26	Nuit	
Mercredi	27	Nuit	
Jeudi	28	Nuit	
Vendredi	29	Nuit	
samedi	30	Nuit	Jour

42-

A.T.S.U 60

Secteur 2
Site de Beauvais
mai-11

Date		Ambulances du BEAUVAISIS	Ambulances de BEAUVAIS
Dimanche	1	Nuit	Jour
Lundi	2	Nuit	
Mardi	3	Nuit	
Mercredi	4	Nuit	
Jeudi	5	Nuit	
Vendredi	6	Nuit	
samedi	7	Nuit	Jour
Dimanche	8	Nuit	Jour
Lundi	9	Nuit	
Mardi	10	Nuit	
Mercredi	11	Nuit	
Jeudi	12	Nuit	
Vendredi	13	Nuit	
samedi	14	Nuit	Jour
Dimanche	15	Nuit	Jour
Lundi	16	Nuit	
Mardi	17	Nuit	
Mercredi	18	Nuit	
Jeudi	19	Nuit	
Vendredi	20	Nuit	
samedi	21	Nuit	Jour
Dimanche	22	Nuit	Jour
Lundi	23	Nuit	
Mardi	24	Nuit	
Mercredi	25	Nuit	
Jeudi	26	Nuit	
Vendredi	27	Nuit	
samedi	28	Nuit	Jour
Dimanche	29	Nuit	Jour
Lundi	30	Nuit	
Mardi	31	Nuit	

43-

A.T.S.U 60
Secteur 2
Site de Beauvais SAMU 60
juin-11

Date	Ambulances WALLET	Ambulances ST LAZARE	OISE Ambulances
Mercredi	1	Nuit	
Jeudi	2	Nuit	Jour
Vendredi	3	Nuit	
Samedi	4		Nuit
Dimanche	5	Jour	Nuit
Lundi	6		Nuit
Mardi	7		Nuit
Mercredi	8	Nuit	
Jeudi	9	Nuit	
Vendredi	10	Nuit	
Samedi	11	Jour	Nuit
Dimanche	12	Jour	Nuit
Lundi	13	Jour	Nuit
Mardi	14		Nuit
Mercredi	15		Nuit
Jeudi	16	Nuit	
Vendredi	17	Nuit	
Samedi	18	Nuit	Jour
Dimanche	19	Nuit	Jour
Lundi	20		Nuit
Mardi	21		Nuit
Mercredi	22		Nuit
Jeudi	23	Nuit	
Vendredi	24	Nuit	
Samedi	25	Jour + Nuit	
Dimanche	26	Jour + Nuit	
Lundi	27		Nuit
Mardi	28		Nuit
Mercredi	29		Nuit
Jeudi	30	Nuit	

44-

A.T.S.U 60
Secteur 2
Site de Beauvais SAMU 60
avril-11

Date	Ambulances WALLET	Ambulances ST LAZARE	OISE Ambulances
Vendredi	1	Nuit	
Samedi	2	Jour	Nuit
Dimanche	3	Jour	Nuit
Lundi	4		Nuit
Mardi	5		Nuit
Mercredi	6	Nuit	
Jeudi	7	Nuit	
Vendredi	8	Nuit	
Samedi	9	Nuit	Jour
Dimanche	10	Nuit	Jour
Lundi	11		Nuit
Mardi	12		Nuit
Mercredi	13		Nuit
Jeudi	14	Nuit	
Vendredi	15	Nuit	
Samedi	16	Jour	Nuit
Dimanche	17	Jour	Nuit
Lundi	18		Nuit
Mardi	19		Nuit
Mercredi	20	Nuit	
Jeudi	21	Nuit	
Vendredi	22	Nuit	
Samedi	23	Nuit	Jour
Dimanche	24	Nuit	Jour
Lundi	25	Jour	Nuit
Mardi	26		Nuit
Mercredi	27	Nuit	
Jeudi	28	Nuit	
Vendredi	29		Nuit
Samedi	30	Jour	Nuit

45-

A.T.S.U 60

Secteur 2
Site de Beauvais SAMU 60
mai-11

Date	Ambulances WALLET	Ambulances ST LAZARE	OISE Ambulances
Dimanche	1	Jour + Nuit	
Lundi	2	Nuit	
Mardi	3	Nuit	
Mercredi	4	Nuit	
Jeudi	5		Nuit
Vendredi	6		Nuit
Samedi	7	Nuit	Jour
Dimanche	8	Nuit	Jour
Lundi	9	Nuit	
Mardi	10	Nuit	
Mercredi	11		Nuit
Jeudi	12		Nuit
Vendredi	13		Nuit
Samedi	14	Jour	Nuit
Dimanche	15	Jour	Nuit
Lundi	16		Nuit
Mardi	17		Nuit
Mercredi	18		Nuit
Jeudi	19		Nuit
Vendredi	20	Nuit	
Samedi	21	Nuit	Jour
Dimanche	22	Nuit	Jour
Lundi	23	Nuit	
Mardi	24	Nuit	
Mercredi	25		Nuit
Jeudi	26		Nuit
Vendredi	27		Nuit
Samedi	28	Jour	Nuit
Dimanche	29	Jour	Nuit
Lundi	30	Nuit	
Mardi	31	Nuit	

465 -

A.T.S.U 60

Secteur 3
Site de Méru
juin-11

DATE	CARLIER AMBULANCES	AMBULANCES DU CHÂTEAU	AMBULANCES DU NOAILLAIS
Mer	1		Nuit
Jeu	2	Jour	Nuit
Ven	3	Nuit	
Sam	4	Jour + Nuit	
Dim	5	Jour + Nuit	
Lun	6	Nuit	
Mar	7		Nuit
Mer	8		Nuit
Jeu	9		Nuit
Ven	10		Nuit
Sam	11		Jour + Nuit
Dim	12		Jour + Nuit
Lun	13	Jour + Nuit	
Mar	14	Nuit	
Mer	15	Nuit	
Jeu	16	Nuit	
Ven	17		Nuit
Sam	18		Jour + Nuit
Dim	19		Jour + Nuit
Lun	20		Nuit
Mar	21		Nuit
Mer	22		Nuit
Jeu	23		Nuit
Ven	24	Nuit	
Sam	25	Jour + Nuit	
Dim	26	Jour + Nuit	
Lun	27	Nuit	
Mar	28		Nuit
Mer	29		Nuit
Jeu	30		Nuit

470 -

A.T.S.U 60

Secteur 3
Site de Méru
avril-11

DATE		CARLIER AMBULANCES	AMBULANCES DU CHÂTEAU	AMBULANCES DU NOAILLAIS
Ven	1	Nuit		
Sam	2	Jour + Nuit		
Dim	3	Jour + Nuit		
Lun	4	Nuit		
Mar	5			Nuit
Mer	6			Nuit
Jeu	7			Nuit
Ven	8			Nuit
Sam	9		Jour + Nuit	
Dim	10		Jour + Nuit	
Lun	11	Nuit		
Mar	12	Nuit		
Mer	13	Nuit		
Jeu	14	Nuit		
Ven	15			Nuit
Sam	16			Jour + Nuit
Dim	17			Jour + Nuit
Lun	18			Nuit
Mar	19		Nuit	
Mer	20		Nuit	
Jeu	21		Nuit	
Ven	22	Nuit		
Sam	23	Jour + Nuit		
Dim	24	Jour + Nuit		
Lun	25	Jour + Nuit		
Mar	26			Nuit
Mer	27			Nuit
Jeu	28			Nuit
Ven	29			Nuit
Sam	30		Jour + Nuit	

48

A.T.S.U 60

Secteur 3
Site de Méru
mai-11

DATE		CARLIER AMBULANCES	AMBULANCES DU CHÂTEAU	AMBULANCES DU NOAILLAIS
Dim	1		Jour + Nuit	
Lun	2	Nuit		
Mar	3	Nuit		
Mer	4	Nuit		
Jeu	5	Nuit		
Ven	6			Nuit
Sam	7			Jour + Nuit
Dim	8			Jour + Nuit
Lun	9			Nuit
Mar	10		Nuit	
Mer	11		Nuit	
Jeu	12		Nuit	
Ven	13	Nuit		
Sam	14	Jour + Nuit		
Dim	15	Jour + Nuit		
Lun	16	Nuit		
Mar	17			Nuit
Mer	18			Nuit
Jeu	19			Nuit
Ven	20			Nuit
Sam	21		Jour + Nuit	
Dim	22		Jour + Nuit	
Lun	23	Nuit		
Mar	24	Nuit		
Mer	25	Nuit		
Jeu	26	Nuit		
Ven	27			Nuit
Sam	28			Jour + Nuit
Dim	29			Jour + Nuit
Lun	30			Nuit
Mar	31		Nuit	

49

A.T.S.U 60

Secteur 4

Site de St Just en Chaussée

avril-11

Date	Ambulances ASSISTANCE	Ambulances FRANCOIS	Ambulances CARON	Ambulances de MAIGNELAY	CLERMONT Ambulances	ST JUST Ambulances
Vendredi	1 Nuit					Jour
Samedi	2 Nuit					Jour
Dimanche	3				Nuit	
Lundi	4		Nuit		Nuit	
Mardi	5		Nuit			
Mercredi	6			Nuit		
Jeudi	7	Nuit				
Vendredi	8		Jour		Nuit	
Samedi	9				Nuit	
Dimanche	10	Jour				
Lundi	11	Nuit				Nuit
Mardi	12					Nuit
Mercredi	13					
Jeudi	14			Nuit	Nuit	
Vendredi	15		Jour		Nuit	
Samedi	16				Nuit	
Dimanche	17	Jour				Nuit
Lundi	18				Nuit	
Mardi	19				Nuit	
Mercredi	20				Nuit	
Jeudi	21	Nuit			Nuit	
Vendredi	22	Nuit				Jour
Samedi	23	Nuit			Nuit	Jour
Dimanche	24				Nuit	Jour
Lundi	25		Nuit			
Mardi	26		Nuit			
Mercredi	27		Nuit		Nuit	
Jeudi	28				Nuit	
Vendredi	29				Nuit	
Samedi	30					Jour

52

A.T.S.U 60

Secteur 4

Site de St Just en Chaussée

juin-11

Date	Ambulances ASSISTANCE	Ambulances FRANCOIS	Ambulances CARON	Ambulances de MAIGNELAY	CLERMONT Ambulances	ST JUST Ambulances
Mercredi	1 Nuit					Jour
Jeudi	2 Nuit					Jour
Vendredi	3				Nuit	
Samedi	4				Nuit	Jour
Dimanche	5				Nuit	
Lundi	6		Nuit			
Mardi	7		Nuit			
Mercredi	8		Nuit			Nuit
Jeudi	9					Nuit
Vendredi	10					Nuit
Samedi	11	Jour	Jour			Nuit
Dimanche	12			Jour		Nuit
Lundi	13					Nuit
Mardi	14					
Mercredi	15	Nuit				
Jeudi	16	Nuit	Nuit			
Vendredi	17	Nuit				
Samedi	18			Nuit	Jour	
Dimanche	19			Nuit	Jour	
Lundi	20			Nuit		
Mardi	21		Nuit			
Mercredi	22		Nuit			
Jeudi	23	Nuit				Nuit
Vendredi	24					Nuit
Samedi	25	Jour				Nuit
Dimanche	26		Jour			Nuit
Lundi	27				Nuit	
Mardi	28				Nuit	
Mercredi	29				Nuit	
Jeudi	30				Nuit	

52

A.T.S.U 60

Secteur 5
Site de Creil
juin-11

Date	Creil Ambulances	Ambulances Dhinaut	SAS	Ambulances Gosset
Mercredi	1	Nuit	Nuit	
Jeudi	2	Nuit	Nuit	
Vendredi	3	Nuit	Nuit	
Samedi	4	Nuit	Nuit	
Dimanche	5	Nuit	Nuit	
Lundi	6	Nuit	Nuit	
Mardi	7	Nuit	Nuit	
Mercredi	8	Nuit	Nuit	
Jeudi	9	Nuit	Nuit	
Vendredi	10	Nuit	Nuit	
Samedi	11	Nuit	Nuit	
Dimanche	12	Nuit	Nuit	
Lundi	13	Nuit	Nuit	
Mardi	14		Nuit	Nuit
Mercredi	15		Nuit	Nuit
Jeudi	16		Nuit	Nuit
Vendredi	17		Nuit	Nuit
Samedi	18	Nuit	Nuit	Nuit
Dimanche	19	Nuit	Nuit	Nuit
Lundi	20	Nuit	Nuit	Nuit
Mardi	21	Nuit	Nuit	Nuit
Mercredi	22	Nuit	Nuit	Nuit
Jeudi	23	Nuit	Nuit	Nuit
Vendredi	24	Nuit	Nuit	Nuit
Samedi	25	Nuit	Nuit	Nuit
Dimanche	26	Nuit	Nuit	Nuit
Lundi	27		Nuit	Nuit
Mardi	28		Nuit	Nuit
Mercredi	29	Nuit	Nuit	Nuit
Jeudi	30	Nuit	Nuit	Nuit

A.T.S.U 60

Secteur 4
Site de St Just en Chaussée
mai-11

Date	Ambulances ASSISTANCE	Ambulances FRANCOIS	Ambulances CARON	Ambulances de MANGELAY	CLERMONT Ambulances	ST JUST Ambulances
Dimanche	1	Jour			Nuit	
Lundi	2				Nuit	
Mardi	3				Nuit	
Mercredi	4			Nuit	Nuit	Nuit
Jeudi	5			Nuit	Nuit	Nuit
Vendredi	6	Jour			Nuit	Nuit
Samedi	7			Jour	Nuit	Nuit
Dimanche	8				Nuit	Nuit
Lundi	9				Nuit	Nuit
Mardi	10				Nuit	Nuit
Mercredi	11				Nuit	Nuit
Jeudi	12				Nuit	Nuit
Vendredi	13				Nuit	Nuit
Samedi	14		Jour		Nuit	Nuit
Dimanche	15		Jour		Nuit	Nuit
Lundi	16				Nuit	Nuit
Mardi	17	Nuit			Nuit	Nuit
Mercredi	18				Nuit	Nuit
Jeudi	19				Nuit	Nuit
Vendredi	20				Nuit	Nuit
Samedi	21		Nuit		Jour	
Dimanche	22		Nuit		Jour	
Lundi	23				Nuit	Nuit
Mardi	24			Nuit	Nuit	Nuit
Mercredi	25				Nuit	Nuit
Jeudi	26				Nuit	Nuit
Vendredi	27				Nuit	Nuit
Samedi	28	Jour			Nuit	Nuit
Dimanche	29		Jour		Nuit	Nuit
Lundi	30				Nuit	Nuit

A.T.S.U 60
Secteur 5
Site de Creil
avril-11

Date	Creil Ambulances	Ambulances Dhinaut	SAS	Ambulances Gosset
Vendredi	1	Nuit	Nuit	
Samedi	2	Nuit	Nuit	
Dimanche	3	Nuit	Nuit	
Lundi	4		Nuit	
Mardi	5		Nuit	
Mercredi	6		Nuit	
Jeudi	7		Nuit	
Vendredi	8		Nuit	
Samedi	9	Nuit	Nuit	
Dimanche	10	Nuit	Nuit	
Lundi	11		Nuit	
Mardi	12		Nuit	
Mercredi	13		Nuit	
Jeudi	14	Nuit	Nuit	
Vendredi	15	Nuit	Nuit	
Samedi	16	Nuit	Nuit	
Dimanche	17	Nuit	Nuit	
Lundi	18	Nuit	Nuit	
Mardi	19	Nuit	Nuit	
Mercredi	20	Nuit	Nuit	
Jeudi	21	Nuit	Nuit	
Vendredi	22	Nuit	Nuit	
Samedi	23	Nuit	Nuit	
Dimanche	24	Nuit	Nuit	
Lundi	25	Nuit	Nuit	
Mardi	26	Nuit	Nuit	
Mercredi	27	Nuit	Nuit	
Jeudi	28	Nuit	Nuit	
Vendredi	29	Nuit	Nuit	
Samedi	30	Nuit	Nuit	

54

A.T.S.U 60
Secteur 5
Site de Creil
mai-11

Date	Creil Ambulances	Ambulances Dhinaut	SAS	Ambulances Gosset
Dimanche		Nuit	Nuit	
Lundi	2	Nuit	Nuit	
Mardi	3	Nuit	Nuit	
Mercredi	4	Nuit	Nuit	
Jeudi	5	Nuit	Nuit	
Vendredi	6	Nuit	Nuit	
Samedi	7	Nuit	Nuit	
Dimanche	8	Nuit	Nuit	
Lundi	9	Nuit	Nuit	
Mardi	10	Nuit	Nuit	
Mercredi	11	Nuit	Nuit	
Jeudi	12	Nuit	Nuit	
Vendredi	13	Nuit	Nuit	
Samedi	14	Nuit	Nuit	
Dimanche	15	Nuit	Nuit	
Lundi	16		Nuit	
Mardi	17		Nuit	
Mercredi	18		Nuit	
Jeudi	19		Nuit	
Vendredi	20		Nuit	
Samedi	21	Nuit	Nuit	
Dimanche	22	Nuit	Nuit	
Lundi	23		Nuit	
Mardi	24	Nuit	Nuit	
Mercredi	25		Nuit	
Jeudi	26	Nuit	Nuit	
Vendredi	27	Nuit	Nuit	
Samedi	28	Nuit	Nuit	
Dimanche	29	Nuit	Nuit	
Lundi	30	Nuit	Nuit	
Mardi	31	Nuit	Nuit	

55 -

A.T.S.U 60

Secteur 5
Site de Senlis
juin-11

Date	Ambulances de Pont	Ambulances Dhinaut	Ambulances Gosset	Creil Ambulances
Mercredi	1			Nuit
Jeudi	2	JOUR	Nuit	
Vendredi	3			Nuit
Samedi	4	JOUR	Nuit	
Dimanche	5	JOUR		Nuit
Lundi	6			Nuit
Mardi	7		Nuit	
Mercredi	8			Nuit
Jeudi	9	Nuit		
Vendredi	10	Nuit		
Samedi	11	Nuit	JOUR	
Dimanche	12	JOUR	Nuit	
Lundi	13	JOUR		Nuit
Mardi	14		Nuit	
Mercredi	15			Nuit
Jeudi	16		Nuit	
Vendredi	17			Nuit
Samedi	18	JOUR	Nuit	
Dimanche	19	JOUR	Nuit	
Lundi	20			Nuit
Mardi	21		Nuit	
Mercredi	22			Nuit
Jeudi	23		Nuit	
Vendredi	24	Nuit		
Samedi	25	Nuit	JOUR	
Dimanche	26	JOUR	Nuit	
Lundi	27			Nuit
Mardi	28		Nuit	
Mercredi	29			Nuit
Jeudi	30		Nuit	

56

A.T.S.U 60

Secteur 5
Site de Senlis
avril-11

Date	Amb de Pont	Ambulances Dhinaut	Amb Gosset	Creil Ambulances
Vendredi	1			Nuit
Samedi	2	JOUR	Nuit	
Dimanche	3	JOUR		Nuit
Lundi	4			Nuit
Mardi	5		Nuit	
Mercredi	6			Nuit
Jeudi	7		Nuit	
Vendredi	8	Nuit		
Samedi	9	Nuit	JOUR	
Dimanche	10	JOUR	Nuit	
Lundi	11			Nuit
Mardi	12		Nuit	
Mercredi	13			Nuit
Jeudi	14		Nuit	
Vendredi	15			Nuit
Samedi	16	JOUR	Nuit	
Dimanche	17	JOUR	Nuit	
Lundi	18		Nuit	
Mardi	19		Nuit	
Mercredi	20			Nuit
Jeudi	21		Nuit	
Vendredi	22	Nuit		
Samedi	23	JOUR	Nuit	
Dimanche	24	JOUR	Nuit	JOUR
Lundi	25	JOUR	Nuit	JOUR
Mardi	26		Nuit	
Mercredi	27			Nuit
Jeudi	28		Nuit	
Vendredi	29		Nuit	
Samedi	30	Nuit	JOUR	JOUR

57

A.T.S.U 60
Secteur 5
Site de Senlis
mai-11

Date	Ambulances de Pont	Ambulances Dhinaut	Ambulances Gossel	Creil Ambulances
Dimanche	1	Nuit		Jour
Lundi	2			Nuit
Mardi	3		Nuit	
Mercredi	4			Nuit
Jeudi	5			Nuit
Vendredi	6			Nuit
Samedi	7	Jour + Nuit		
Dimanche	8	Jour	Nuit	
Lundi	9		Nuit	
Mardi	10		Nuit	
Mercredi	11			Nuit
Jeudi	12		Nuit	
Vendredi	13	Nuit		
Samedi	14	Jour + Nuit		Nuit
Dimanche	15	Jour		Nuit
Lundi	16			Nuit
Mardi	17		Nuit	
Mercredi	18			Nuit
Jeudi	19		Nuit	
Vendredi	20			Nuit
Samedi	21	Jour + Nuit		Nuit
Dimanche	22	Jour	Nuit	
Lundi	23			Nuit
Mardi	24		Nuit	
Mercredi	25			Nuit
Jeudi	26		Nuit	
Vendredi	27	Nuit		
Samedi	28	Jour + Nuit		Nuit
Dimanche	29	Jour	Nuit	
Lundi	30		Nuit	
Mardi	31		Nuit	

58-

A.T.S.U 60
Secteur 6
Site de Compiègne
juin-11

Date	Ambulances MODERNES COMPIEGNOISES
Mercredi	1 Nuit
Jeudi	2 Jour + Nuit
Vendredi	3 Nuit
Samedi	4 Jour + Nuit
Dimanche	5 Jour + Nuit
Lundi	6 Nuit
Mardi	7 Nuit
Mercredi	8 Nuit
Jeudi	9 Nuit
Vendredi	10 Nuit
Samedi	11 Jour + Nuit
Dimanche	12 Jour + Nuit
Jeudi	13 Jour + Nuit
Mardi	14 Nuit
Mercredi	15 Nuit
Jeudi	16 Nuit
Vendredi	17 Nuit
Samedi	18 Jour + Nuit
Dimanche	19 Jour + Nuit
Lundi	20 Nuit
Mardi	21 Nuit
Mercredi	22 Nuit
Jeudi	23 Nuit
Vendredi	24 Nuit
Samedi	25 Jour + Nuit
Dimanche	26 Jour + Nuit
Lundi	27 Nuit
Mardi	28 Nuit
Mercredi	29 Nuit
Jeudi	30 Nuit

59-

A.T.S.U 60
Secteur 6
Site de Compiègne
avril-11

Date		Ambulances MODERNES COMPIEGNOISES
Vendredi	1	Nuit
Samedi	2	Jour + Nuit
Dimanche	3	Jour + Nuit
Lundi	4	Nuit
Mardi	5	Nuit
Mercredi	6	Nuit
Jeudi	7	Nuit
Vendredi	8	Nuit
Samedi	9	Jour + Nuit
Dimanche	10	Jour + Nuit
Lundi	11	Nuit
Mardi	12	Nuit
Mercredi	13	Nuit
Jeudi	14	Nuit
Vendredi	15	Nuit
Samedi	16	Jour + Nuit
Dimanche	17	Jour + Nuit
Lundi	18	Nuit
Mardi	19	Nuit
Mercredi	20	Nuit
Jeudi	21	Nuit
Vendredi	22	Nuit
Samedi	23	Jour + Nuit
Dimanche	24	Jour + Nuit
Lundi	25	Jour + Nuit
Mardi	26	Nuit
Mercredi	27	Nuit
Jeudi	28	Nuit
Vendredi	29	Nuit
Samedi	30	Jour + Nuit

60 -

A.T.S.U 60
Secteur 6
Site de Compiègne
mai-11

Date		Ambulances MODERNES COMPIEGNOISES
Dimanche	1	Jour + Nuit
Lundi	2	Nuit
Mardi	3	Nuit
Mercredi	4	Nuit
Jeudi	5	Nuit
Vendredi	6	Nuit
Samedi	7	Jour + Nuit
Dimanche	8	Jour + Nuit
Lundi	9	Nuit
Mardi	10	Nuit
Mercredi	11	Nuit
Jeudi	12	Nuit
Vendredi	13	Nuit
Samedi	14	Jour + Nuit
Dimanche	15	Jour + Nuit
Lundi	16	Nuit
Mardi	17	Nuit
Mercredi	18	Nuit
Jeudi	19	Nuit
Vendredi	20	Nuit
Samedi	21	Jour + Nuit
Dimanche	22	Jour + Nuit
Lundi	23	Nuit
Mardi	24	Nuit
Mercredi	25	Nuit
Jeudi	26	Nuit
Vendredi	27	Nuit
Samedi	28	Jour + Nuit
Dimanche	29	Jour + Nuit
Lundi	30	Nuit
Mardi	31	Nuit

61 -

A.T.S.U 60

Secteur 6
Site de Noyon
juin-11

Date		Ambulances du Noyonnais
Mercredi	1	Nuit
Jeudi	2	Jour + Nuit
Vendredi	3	Nuit
Samedi	4	Jour + Nuit
Dimanche	5	Jour + Nuit
Lundi	6	Nuit
Mardi	7	Nuit
Mercredi	8	Nuit
Jeudi	9	Nuit
Vendredi	10	Nuit
Samedi	11	Jour + Nuit
Dimanche	12	Jour + Nuit
Lundi	13	Jour + Nuit
Mardi	14	Nuit
Mercredi	15	Nuit
Jeudi	16	Nuit
Vendredi	17	Nuit
Samedi	18	Jour + Nuit
Dimanche	19	Jour + Nuit
Lundi	20	Nuit
Mardi	21	Nuit
Mercredi	22	Nuit
Jeudi	23	Nuit
Vendredi	24	Nuit
Samedi	25	Jour + Nuit
Dimanche	26	Jour + Nuit
Lundi	27	Nuit
Mardi	28	Nuit
Mercredi	29	Nuit
Jeudi	30	Nuit

62-

A.T.S.U 60

Secteur 6
Site de Noyon
avril-11

Date		Ambulances du NOYONNAIS
Vendredi	1	Nuit
Samedi	2	Jour + Nuit
Dimanche	3	Jour + Nuit
Lundi	4	Nuit
Mardi	5	Nuit
Mercredi	6	Nuit
Jeudi	7	Nuit
Vendredi	8	Nuit
Samedi	9	Jour + Nuit
Dimanche	10	Jour + Nuit
Lundi	11	Nuit
Mardi	12	Nuit
Mercredi	13	Nuit
Jeudi	14	Nuit
Vendredi	15	Nuit
Samedi	16	Jour + Nuit
Dimanche	17	Jour + Nuit
Lundi	18	Nuit
Mardi	19	Nuit
Mercredi	20	Nuit
Jeudi	21	Nuit
Vendredi	22	Nuit
Samedi	23	Jour + Nuit
Dimanche	24	Jour + Nuit
Lundi	25	Jour + Nuit
Mardi	26	Nuit
Mercredi	27	Nuit
Jeudi	28	Nuit
Vendredi	29	Nuit
Samedi	30	Jour + Nuit

63-

A.T.S.U 60

Secteur 6
Site de Noyon
mai-11

Date		Ambulances du Noyonnais
Dimanche	1	Jour + Nuit
Lundi	2	Nuit
Mardi	3	Nuit
Mercredi	4	Nuit
Jeudi	5	Nuit
Vendredi	6	Nuit
Samedi	7	Jour + Nuit
Dimanche	8	Jour + Nuit
Lundi	9	Nuit
Mardi	10	Nuit
Mercredi	11	Nuit
Jeudi	12	Nuit
Vendredi	13	Nuit
Samedi	14	Jour + Nuit
Dimanche	15	Jour + Nuit
Lundi	16	Nuit
Mardi	17	Nuit
Mercredi	18	Nuit
Jeudi	19	Nuit
Vendredi	20	Nuit
Samedi	21	Jour + Nuit
Dimanche	22	Jour + Nuit
Lundi	23	Nuit
Mardi	24	Nuit
Mercredi	25	Nuit
Jeudi	26	Nuit
Vendredi	27	Nuit
Samedi	28	Jour + Nuit
Dimanche	29	Jour + Nuit
Lundi	30	Nuit
Mardi	31	Nuit

64-

A.T.S.U 60

Secteur 7
Site de Crépy en Valois
juin-11

Date		Ambulances de CREPY	Ambulances du MULTIEN
Mercredi	1	Nuit	
Jeudi	2	Nuit	Jour
Vendredi	3	Nuit	
Samedi	4	Nuit	Jour
Dimanche	5	Nuit	Jour
Lundi	6		Nuit
Mardi	7		Nuit
Mercredi	8		Nuit
Jeudi	9		Nuit
Vendredi	10		Nuit
Samedi	11	Jour	Nuit
Dimanche	12	Jour	Nuit
Lundi	13	Nuit	Jour
Mardi	14	Nuit	
Mercredi	15	Nuit	
Jeudi	16	Nuit	
Vendredi	17	Nuit	
Samedi	18	Nuit	Jour
Dimanche	19	Nuit	Jour
Lundi	20		Nuit
Mardi	21		Nuit
Mercredi	22		Nuit
Jeudi	23		Nuit
Vendredi	24		Nuit
Samedi	25	Jour	Nuit
Dimanche	26	Jour	Nuit
Lundi	27	Nuit	
Mardi	28	Nuit	
Mercredi	29	Nuit	
Jeudi	30	Nuit	

65-

A.T.S.U 60

Secteur 7
Site de Crépy en Valois
avril-11

Date		Ambulances de CREPY	Ambulances du MULTIEN
Vendredi	1		Nuit
Samedi	2	Jour	Nuit
Dimanche	3	Jour	Nuit
Lundi	4	Nuit	
Mardi	5	Nuit	
Mercredi	6	Nuit	
Jeudi	7	Nuit	
Vendredi	8	Nuit	
Samedi	9	Nuit	Jour
Dimanche	10	Nuit	Jour
Lundi	11		Nuit
Mardi	12		Nuit
Mercredi	13		Nuit
Jeudi	14		Nuit
Vendredi	15		Nuit
Samedi	16	Jour	Nuit
Dimanche	17	Jour	Nuit
Lundi	18	Nuit	
Mardi	19	Nuit	
Mercredi	20	Nuit	
Jeudi	21	Nuit	
Vendredi	22	Nuit	
Samedi	23	Nuit	Jour
Dimanche	24	Nuit	Jour
Lundi	25	Jour	Nuit
Mardi	26		Nuit
Mercredi	27		Nuit
Jeudi	28		Nuit
Vendredi	29		Nuit
Samedi	30	Jour	Nuit

66-

A.T.S.U 60

Secteur 7
Site de Crépy en Valois
mai-11

Date		Ambulances de CREPY	Ambulances du MULTIEN
Dimanche	1	Jour	Nuit
Lundi	2	Nuit	
Mardi	3	Nuit	
Mercredi	4	Nuit	
Jeudi	5	Nuit	
Vendredi	6	Nuit	
Samedi	7	Nuit	Jour
Dimanche	8	Nuit	Jour
Lundi	9		Nuit
Mardi	10		Nuit
Mercredi	11		Nuit
Jeudi	12		Nuit
Vendredi	13		Nuit
Samedi	14	Jour	Nuit
Dimanche	15	Jour	Nuit
Lundi	16	Nuit	
Mardi	17	Nuit	
Mercredi	18	Nuit	
Jeudi	19	Nuit	
Vendredi	20	Nuit	
Samedi	21	Nuit	Jour
Dimanche	22	Nuit	Jour
Lundi	23		Nuit
Mardi	24		Nuit
Mercredi	25		Nuit
Jeudi	26		Nuit
Vendredi	27		Nuit
Samedi	28	Jour	Nuit
Dimanche	29	Jour	Nuit
Lundi	30	Nuit	
Mardi	31	Nuit	

67



PRÉFET DE L'OISE

LE PREFET DE L'OISE
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

Vu la loi n° 84-610 du 16 juillet modifiée relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives ;

Vu l'ordonnance du 02 octobre 1943 modifiée relative au statut des groupements sportifs et des groupements de jeunesse ;

Vu le décret n° 2002-488 du 09 avril 2002 pris pour l'application de l'article 8 de la loi du 16 juillet 1984 modifiée et relatif à l'agrément des groupements sportifs ;

Vu le décret 82-389 du 10 mai 1982 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets et à l'action des services et organismes publics de l'état dans les départements et les régions ;

Vu l'arrêté préfectoral du 6 janvier 2010 donnant délégation de signature à Monsieur le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale.

ARRETE

ARTICLE 1 :

L'agrément ministériel prévu par le décret susvisé n° 2002-488 du 09 avril 2002 est accordé aux associations sportives citées en annexe pour la pratique des activités physiques et sportives précisées pour chacune d'entre elle.

ARTICLE 2 :

Le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Oise.

Fait à Beauvais le 4 mars 2011

Pour le Préfet et par délégation
Le Directeur Départemental
de la Cohésion Sociale,



Alexandre MARTINET

68-



PRÉFET DE L'OISE

ASSOCIATION AGRÉÉE JEUNESSE ET SPORTS
PAR ARRETE PRÉFECTORAL EN DU 4 MARS 2011

ASSOCIATION	DISCIPLINE	FEDERATION AFFILIATION	NUMERO AGREMENT
<u>L'association</u> ESTRÉES SAINT DENIS PÉTANQUE CLUB: Président : Monsieur André BERGERON 36 avenue Charles Dottin 60190 ESTRÉES SAINT DENIS	Pétanque et jeu procençal.	F.F. Pétanque et jeu procençal	11.60.06.S

69



PRÉFET DE L'OISE

Direction départementale des Territoires
Service de l'aménagement, de l'urbanisme
et de l'énergie
Bureau Risques, Paysages, Éolien

Arrêté portant modification de l'arrêté du 25 juin 2009 relatif à la composition du comité local d'information et de concertation pour la société Cray Valley sur la commune de Villers Saint Paul

LE PRÉFET DE L'OISE

Chevalier de la Légion d'Honneur

Vu le code de l'environnement, parties législative et réglementaire ;

Vu le code du travail ;

Vu le décret 2005.82 du 1^{er} février 2005, repris aux articles D.125-29 à D.125-34 du code de l'environnement, relatif à la création d'un comité local d'information et de concertation en application de l'article L.125-2 du code de l'environnement, et sa circulaire d'application du 26 avril 2005 ;

Vu le décret 2008.677 du 07 juillet 2008 relatif aux comités locaux d'information et de concertation et modifiant le code de l'environnement (partie réglementaire) ;

Vu l'arrêté préfectoral du 26 septembre 2005 portant création d'un comité local d'information et de concertation sur la commune de Villers Saint Paul ;

Vu les arrêtés préfectoraux des 10 janvier 2006, 25 avril 2006, 13 décembre 2007, 07 janvier 2008, 04 mai 2009 et 25 juin 2009 modifiant l'arrêté préfectoral du 26 septembre 2005 ;

Vu le courrier du 5 janvier 2011 par lequel la société Cray Valley a fait part au préfet de l'Oise de la nomination et du renouvellement des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) ;

Considérant que le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de l'établissement a procédé à la désignation de la personne devant siéger dans le comité en qualité de membre du collège « salariés » et qu'il convient de ce fait de compléter l'arrêté du 26 septembre 2005 portant création d'un comité local d'information et de concertation sur la commune de Villers Saint Paul ;

Sur proposition du directeur départemental des Territoires de l'Oise,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} :

L'article 2 de l'arrêté préfectoral du 13 décembre 2007 portant modification de la composition du comité local d'information et de concertation de la commune de Villers Saint Paul est modifié comme suit pour ce qui concerne la composition du collège « salariés » :

- Monsieur Grégory BLOCH, membre du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la société Cray Valley.

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs et fera l'objet d'un affichage en mairies de Villers Saint Paul, Verneuil en Halatte et Rieux et aux sièges de la communauté de communes de l'agglomération Creilloise et celle des Pays d'Oise et d'Halatte.

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté pourra faire l'objet, dans le délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif,

ARTICLE 4 :

Le secrétaire général de la préfecture de l'Oise, le sous-préfet de Senlis, les maires de Villers Saint Paul, Verneuil en Halatte et Rieux, le président de la communauté de communes de l'agglomération Creilloise et le président de la communauté de communes des Pays d'Oise et d'Halatte, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement et le directeur départemental des territoires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Beauvais, le 17 MARS 2011

Pour le préfet
et par délégation
le secrétaire général

Patricia WILLAERT



PRÉFET DE L'OISE

Direction départementale des Territoires
de l'Oise
Service de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'énergie

Arrêté prescrivant une prorogation de délai
pour l'élaboration du plan de prévention des risques technologiques
autour du site CRAY VALLEY à VILLERS SAINT PAUL

LE PRÉFET DE L'OISE,

Chevalier de la Légion d'Honneur

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L-515.15 à L-515.25 et D-125.29 à D-125.34, ainsi que ses articles R-515.39 à R-515.50 ;

Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles L.211-1, L.230-1 et L-300.2 ;

Vu la partie réglementaire du livre V du code de l'environnement et notamment ses articles R 515-39 à L 515-50 relatifs aux plans de prévention des risques technologiques ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2005-134 du 15 février 2005 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs ;

Vu l'arrêté ministériel du 10 mai 2000 modifié relatif à la prévention des accidents majeurs impliquant des substances ou des préparations dangereuses présentes dans certaines catégories d'installations classées soumises à autorisation ;

Vu l'arrêté ministériel du 29 septembre 2005 relatif à l'évaluation et à la prise en compte de la probabilité d'occurrence, de la cinétique, de l'intensité des effets et de la gravité des conséquences des accidents potentiels dans les études de dangers des installations classées soumises à autorisation ;

Vu la circulaire ministérielle du 26 avril 2005 relative aux comités locaux d'information et de concertation ;

Vu la circulaire interministérielle du 27 juillet 2005 relatif au rôle des services de l'équipement dans les domaines de la prévention des risques technologiques et naturels ;

Vu la circulaire du 29 septembre 2005 modifiée relative aux critères d'appréciation de la démarche de maîtrise des risques d'accidents susceptibles de survenir dans les établissements dits « SEVESO », visés par l'arrêté du 10 mai 2000 modifié ;

Vu la circulaire ministérielle du 3 octobre 2005 relative à la mise en œuvre des plans de prévention des risques technologiques, et notamment son annexe 2 définissant les critères d'exclusion de certains phénomènes dangereux du PPRT ;

Vu les arrêtés préfectoraux en date du 30 mars 2007 et du 21 octobre 2008 autorisant la société CRAY VALLEY à exploiter des activités de synthèse de résines sur la commune de Villers Saint Paul ;

Vu l'arrêté préfectoral du 26 septembre 2005, portant création du comité local d'information et de concertation autour de l'établissement CRAY VALLEY à VILLERS SAINT PAUL ;

Vu les arrêtés préfectoraux des 10 janvier 2006, 25 avril 2006, 13 décembre 2007, 7 janvier 2008, 4 mai 2009 et 25 juin 2009 modifiant l'arrêté préfectoral du 26 septembre 2005 susvisé ;

Vu l'arrêté préfectoral du 7 avril 2009 relatif à la prescription du plan de prévention des risques technologiques pour l'établissement de la société CRAY VALLEY à Villers Saint Paul ;

Vu l'arrêté préfectoral du 25 juin 2009 portant modification de l'arrêté préfectoral du 7 avril 2009 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 22 juillet 2010 de prorogation de délai pour le plan de prévention des risques technologiques de l'établissement de la société CRAY VALLEY à Villers Saint Paul ;

Vu l'étude de dangers du secteur photocures en date de juin 2006 et février 2007 ;

Vu l'étude de dangers du secteur coatings en date de décembre 2007 ;

Vu le rapport de l'inspection des installations classées en date du 29 janvier 2009 établi en application de la circulaire du 3 octobre 2005 précitée proposant la liste des phénomènes dangereux à retenir pour le PPRT, et l'avis de Mme la Directrice Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement de Picardie en date du 5 février 2009 ;

Vu le courrier adressé le 17 février 2009 aux mairies de Villers Saint Paul, Verneuil en Halatte et Rieux les invitant à faire connaître les avis de leur conseil municipal, dans un délai d'un mois, sur le projet d'arrêté prescrivant un plan de prévention des risques technologiques autour du site de Villers Saint Paul de la société CRAY VALLEY ;

Vu l'avis des communes de Verneuil en Halatte et Villers Saint Paul en date des 16 mars et 30 mars 2009 relatif aux objectifs poursuivis et aux modalités de la concertation autour du projet ;

Considérant que des études de vulnérabilité doivent être faites pour certains bâtiments industriels afin que les personnes et organismes associés puissent valider la stratégie du PPRT autour de l'établissement CRAY VALLEY de Villers Saint Paul ;

Considérant que la durée nécessaire à la réalisation de ces études entraîne un retard quant aux prévisions initiales de réalisation du PPRT ;

Considérant que l'adresse de la boîte mél figurant dans les articles 5.1 et 5.2 de l'arrêté préfectoral du 7 avril 2009 « villerssaintpaul-pprt.dre-picardie@industrie.gouv.fr » a changé et qu'il convient de la modifier par l'adresse suivante « villerssaintpaul-pprt.dreal-picardie@developpement-durable.gouv.fr » ;

SUR PROPOSITION du Directeur départemental des Territoires de l'Oise,

ARRETE

ARTICLE 1: PROROGATION

Comme le prévoit le point IV de l'article R515-40 du Code de l'Environnement, le délai d'élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) du site CRAY VALLEY à Villers Saint Paul, initialement de dix huit mois à la date de prescription, est prorogé jusqu'au 31 mars 2012.

72

73

ARTICLE 2 : MODALITES DE CONCERTATION

Les articles 5.1 et 5.2 de l'arrêté du 7 avril 2009 sont ainsi modifiés :

5.1 Documents relatifs à l'élaboration du PPRT

Dès le lancement de la procédure, les documents relatifs à l'élaboration du PPRT (comptes-rendus et présentations faites lors des réunions des POA et des groupes de travail, documents remis lors des réunions, etc...) sont tenus à la disposition du public, au fur et à mesure de leur élaboration, en mairies de Villers Saint Paul, Verneuil en Halatte et Rieux. Ils sont également accessibles sur le site internet de la préfecture de l'Oise (<http://www.oise.gouv.fr>).

Les observations du public sont recueillies sur des registres prévus à cet effet (en mairies de Villers Saint Paul, Verneuil en Halatte et Rieux). Le public peut également exprimer ses observations par courrier électronique adressé à villerssaintpaul-pprt.dreal-picardie@developpement-durable.gouv.fr

La période de concertation sur les documents relatifs à l'élaboration du PPRT est précisée par voie d'affichage en mairies de Villers Saint Paul, Verneuil en Halatte et Rieux ainsi qu'aux sièges de la communauté de l'agglomération Creilloise et de la communauté de communes des Pays d'Oise et d'Halatte et par voie de presse.

5.2 Projet de PPRT avant le passage en enquête publique

Le projet de PPRT (composé au minimum d'une note de présentation, du règlement, du plan de zonage réglementaire et des recommandations), qui fait l'objet de la consultation des Personnes et organismes Associés prévue au dernier alinéa de l'article 4, est mis à la disposition du public pendant au moins un mois en mairies de Villers Saint Paul, Verneuil en Halatte et Rieux. Il est également accessible sur le site internet de la préfecture de l'Oise (<http://www.oise.gouv.fr>).

Les observations du public sur le projet de PPRT sont recueillies sur des registres prévus à cet effet (en mairies de Villers Saint Paul, Verneuil en Halatte et Rieux). Le public peut également exprimer ses observations par courrier électronique adressé à villerssaintpaul-pprt.dreal-picardie@developpement-durable.gouv.fr

La période de concertation sur le projet de PPRT est précisée par voie d'affichage en mairies de Villers Saint Paul, Verneuil en Halatte et Rieux ainsi qu'aux sièges de la communauté de l'agglomération Creilloise et de la communauté de communes des Pays d'Oise et d'Halatte et par voie de presse.

ARTICLE 3 : DIFFUSION ET PUBLICATION

3.1 – Un exemplaire du présent arrêté est adressé aux personnes et organismes associés définis dans l'article 1 de l'arrêté préfectoral du 25 juin 2009.

3.2 – Cet arrêté est affiché pendant un mois en mairies de VILLERS SAINT PAUL, VERNEUIL EN HALATTE et RIEUX ainsi qu'aux sièges de la communauté de l'agglomération Creilloise et de la communauté de communes des Pays d'Oise et d'Halatte.

Il est publié au recueil des actes administratif de l'État dans le département.

3.3 – Un avis concernant la modification de l'arrêté préfectoral de prescription du plan de prévention des risques technologiques de la société CRAY VALLEY à VILLERS SAINT PAUL est inséré, par les soins du Préfet, dans les journaux suivants : Le Courrier Picard et le Parisien.

fl

ARTICLE 4 : DROIT DE RECOURS

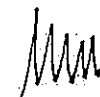
Le présent arrêté pourra faire l'objet, dans le délai de deux mois à compter de sa notification, soit d'un recours gracieux auprès du Préfet de l'Oise, soit d'un recours hiérarchique adressé au ministre chargé de l'Environnement.

Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif soit directement en l'absence de recours préalable (recours gracieux ou hiérarchique), dans le délai de deux mois à compter de la plus tardive mesure de publicité prévue à l'article 2 de l'arrêté préfectoral du 25 juin 2009, soit à l'issue d'un recours préalable dans les deux mois à compter de la date de notification de la réponse obtenue de l'administration, ou au terme d'un silence gardé par celle-ci pendant quatre mois à compter de la réception de la demande.

ARTICLE 5 : MODALITES D'APPLICATION

Le Secrétaire Général de la préfecture, le sous-préfet de Senlis, le maire de Villers Saint Paul, le maire de Verneuil en Halatte, le maire de la commune de Rieux, le président de la communauté de communes de l'agglomération creilloise, le président de la communauté de communes des pays de l'Oise et d'Halatte, le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la région Picardie et le Directeur Départemental des Territoires de l'Oise sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BEAUVAIS, le 24 MARS 2011



Nicolas DESFORGES

45 -

N° de DOSSIERS	DEMANDEURS	FERMIERS EN PLACE	BIENS DEMANDES COMMUNES	PROPRIETAIRES	DATE D'ENREGIS- TREMENT	EXPIRATION DU DELAIE 3 MOIS	EXPIRATION DU DELAIE 4 MOIS
662	EARL LAUDE Exploite 138 ha à LIHUS (demande de reprise de terre, en cours, portant sur une surface de 44 ha 54, dossier n° 612)	LENGLIEZ Jacky GREZ	9 ha 59 a 67 CEMPUIS	LENGLIEZ Jacky LENGLIEZ Gilberte Ecoles Châtellenes	24 SEPTEMBRE 2010	24 DECEMBRE 2010	24 JANVIER 2011
664	EARL LAMBERVAL (LAMOUREUX) Exploite 182 ha à FRESNOY en THELLE	DUBRULLE Jean Marie NEUILLY en THELLE	41 ha 58 a 80 NEUILLY en THELLE	THENPONDT André DELAIVAIN Michèle DUBRULLE J.Marie CCAS DIERCUI Indivision GRANGER	28 SEPTEMBRE 2010	28 DECEMBRE 2010	28 JANVIER 2011
665	Demande de participation de Mme KAILA Camille au sein de l'EARL de la TOURNELLE qui exploite 238 ha 16 à CUVERGNON	EARL de TOURNELLE exploite 238 ha 16 à CUVERGNON	Cession de la totalité des parts sociales de Aa à Mme KAIKA et transfert des baux à son profit (238 ha 16)				Réponse faite le 26/11/2010
666	EARL GUIBERT Exploite 195 ha à RIBECOURT	EARL MANCHE BAILLY	11 ha 11 a 35 ST LEGER aux BOIS	M.Mme PREVOTS	30 SEPTEMBRE 2010	30 DECEMBRE 2010	30 JANVIER 2011



DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES DE L'OISE

**DEMANDES D'AUTORISATION D'EXPLOITER AVANT FAIT L'OBJET D'UNE AUTORISATION TACITE
A L'EXPIRATION DU DELAIE 4 MOIS
(Article L. 331-2 et R. 331-6 du code rural)**

CDOA du 24 janvier 2011

N° de DOSSIERS	DEMANDEURS	FERMIERS EN PLACE	BIENS DEMANDES COMMUNES	PROPRIETAIRES	DATE D'ENREGIS- TREMENT	EXPIRATION DU DELAIE 3 MOIS	EXPIRATION DU DELAIE 4 MOIS
655	DUBUS Eric Exploite 84 ha à HANNACHES	DUBUS Nicole HANNACHES	21 ha 90 a 98 SEVANTES, HANNACHES	DUCHAUSSOY J.P Indiv. PILLOUARD DUBUS Nicole	13 SEPTEMBRE 2010	13 DECEMBRE 2010	13 Janvier 2011
658	EARL LEMAITRE Frédéric Exploite 189 ha à LA CHAPELLE ST PIERRE	LIEVENS Marcel, décédé NOVILLERS	3 ha 06 a 20 NOVILLERS les CAILLOUX	Consorts LIEVENS	13 SEPTEMBRE 2010	13 DECEMBRE 2010	13 Janvier 2011
660	EARL LEFEVRE J.M Exploite 122 ha à CATIGNY	THOQUENNE Marie Thérèse OGNOLLES	6 ha 24 a 32 OGNOLLES	M.Mme THOQUENNE André MOREL Colette NALLET Françoise	14 SEPTEMBRE 2010	14 DECEMBRE 2010	14 Janvier 2011

de

+

N° de DOSSIERS	DEMANDEURS	FERMIERS EN PLACE	BIENS DEMANDES COMMUNES	PROPRIETAIRES	DATE D'ENREGIS TREMENT	EXPIRATION DU DELAI DE 3 MOIS	EXPIRATION DU DELAI DE 4 MOIS
676	EARL DES PRES (CAMPION) Exploite 135 ha à JAUX	CAMPION Aline JAUX	35 ha 45 a 33 JAUX JONQUIERES	CAMPION Gérard DU-POINT Georges Indiv. DALLOT MONTIEL Franche BELLINI Edith POURPLIN Marceille GRESIL Anne Marie CAMPION Christiane et Gérard	22 OCTOBRE 2010	22 JANVIER 2011	22 FEVRIER 2011
677	BISSEUX Frédéric VENETTE Installation par réunion d'exploitations Diplôme : Brevet professionnel agricole (BPREA)	CAMPION Aline JAUX	4 ha 51 JAUX	BAVART Gérard	22 OCTOBRE 2010	22 JANVIER 2011	22 FEVRIER 2011
678	BISSEUX Frédéric VENETTE Installation par Diplôme : Brevet professionnel agricole (BPREA)	BISSEUX Joselyne VENETTE	74 ha 07 a 57 VENETTE JAUX LACHELLE MARGNY COMPIEGNE les	Agglomération de la région de COMPIEGNE BAYARD Gérard M.Mme BISSEUX C. BLANCHET René BRUIANT Nadine CAMPION Christiane CHATRIELUX Denise DEROCQUENCOURT Mme D'HEGERE E. Mme DUGROSPREZ C. EMERY Maurice JOUANNET Jane JOUANNET Guy Indivision LEBAIL LEBAIL Elisabeth LEFEVRE Lucette LESCOT Louise MANSON Françoise MARIE Jeanne OYON Daniel SCHAMBERT Rolande SENECAT Louis TRANNOIS Jeanine SMETRYNS Brigitte VERDY Yvette	22 OCTOBRE 2010	22 JANVIER 2011	22 FEVRIER 2011

79

N° de DOSSIERS	DEMANDEURS	FERMIERS EN PLACE	BIENS DEMANDES COMMUNES	PROPRIETAIRES	DATE D'ENREGIS TREMENT	EXPIRATION DU DELAI DE 3 MOIS	EXPIRATION DU DELAI DE 4 MOIS
667	PORTEMER Florian Installation Diplôme agricole : oui MAIMBEVILLE	VANDERGEN Jacqueline MAIMBEVILLE	68 ha 17 situés à MAIMBEVILLE CATENY, REMECOURT, FOUILLEUSE Avec bâtiments d'exploitation	M.Mme PORTEMER J.Pierre VAN DER HAEGEN Gabriel VAN DER HAEGEN Jacqueline FRANQUET Monique	04 OCTOBRE 2010	04 JANVIER 2011	04 FEVRIER 2011
672	DECOENE Willy ESCAMES Agriculteur au sein de Aa de la COTE Reprise à titre individuel des 114 ha 55 de terres exploitées dans le cadre de l'adile société	EARL de la COTE BRISÉE (DECOENE) Exploite 114 ha 55	114 ha 55 situés à CAMPEAUX, ERNEMONT, ESCAMES, FORMERIE LOUEUSE avec bâtiments d'exploitation	DECOENE Willy LEGERIN José DECOENE Marc VERMEERSCH Béatrice VERMEERSCH Thierry PUGET Pierre PUGET Monique BOULLET Denise DEWAMBEZ Thérèse	12 OCTOBRE 2010	12 JANVIER 2011	12 FEVRIER 2011
674	PATTE Samuel LE PLESSIER ROZAINVILLERS En cours d'installation sur une surface de 107 ha 23 provenant de l'exploitation de M. Jean Jacques PATTE, son père	PATTE Jean Michel (oncle) THERINES	10 ha 97 a 24 THERINES	PATTE Jean Michel	12 OCTOBRE 2010	12 JANVIER 2011	12 FEVRIER 2011
675	GAEC COURTY Exploite 119 ha à MORVILLERS	HOUEPE Josiane SULLY	33 ha 07 a 15 SULLY ESCAMES, FONTENAY	HOUEPE Josiane COURTY Michel DESECK Claudette	22 OCTOBRE 2010	22 JANVIER 2011	22 FEVRIER 2011

78

N° de DOSSIERS	DEMANDEURS	FERMIERS EN PLACE	BIENS DEMANDES COMMUNES	PROPRIETAIRES	DATE DENREGIS TREMENT	EXPIRATION DU DELAI DE 3 MOIS	EXPIRATION DU DELAI DE 4 MOIS
685	EARL DE CLERCK Exploite 120 ha à BRIOT	COET Christian SOMMEREUX	1 ha 91 a 45 à CEMPUIS	COET Liliane	22 OCTOBRE 2010	22 JANVIER 2011	22 FEVRIER 2011

10

N° de DOSSIERS	DEMANDEURS	FERMIERS EN PLACE	BIENS DEMANDES COMMUNES	PROPRIETAIRES	DATE DENREGIS TREMENT	EXPIRATION DU DELAI DE 3 MOIS	EXPIRATION DU DELAI DE 4 MOIS
681	EARL MACRET Michel Exploite 98 ha à LAVERRIERE	COET Christian SOMMEREUX	4 ha 38 a 61 à SOMMEREUX	COET Christian COET Liliane	22 OCTOBRE 2010	22 JANVIER 2011	22 FEVRIER 2011
682	EARL WAEVAERT- DARGENT Exploite 159 ha à BEAUDEDUIT	COET Christian SOMMEREUX	4 ha SOMMEREUX	COET Liliane	22 OCTOBRE 2010	22 JANVIER 2011	22 FEVRIER 2011
683	BELLIERE Didier Exploite 157 ha à SOMMEREUX	COET Christian SOMMEREUX	5 ha 88 a 18 à SOMMEREUX	COET Liliane COET Christian	22 OCTOBRE 2010	22 JANVIER 2011	22 FEVRIER 2011
684	GAFC BLOQUEL Exploite 133 ha à LAVACQUERIE	COET Christian SOMMEREUX	2 ha 95 a 10 à LAVACQUERIE	COET Annie	22 OCTOBRE 2010	22 JANVIER 2011	22 FEVRIER 2011

10